



Declaration CE d'incorporation pour une quasi-machine (Directive Machines 2006/42/CE, Articles R4313-7 et suivants)

Constructeur: Seat Ventilation, Parc Technologique Delta Sud, 09340 Verniolle, France

Code produit	Description	Normes	Directives
GAMMES SEAT STORM JET	Ventilateurs anti-corrosion		Directive Machine 2006/42/CEE Directive CEM 2014/30/UE Directive Basse Tension BT 2014/35/UE

Le constructeur déclare que tous les produits décrits ci-dessous ont été testés et que les résultats sont conformes aux normes indiquées pour vérifier le respect des conditions essentielles requises par:

- La Directive Machine 2006/42/CEE
- La Directive CEM 2014/30/UE la comptabilité électromagnétique
- La Directive Basse Tension 2014/35/UE sur la sécurité des appareillages en basse tension et intégrations successives.

La satisfaction volontaire de ces exigences essentielles au niveau de la quasi-machine n'implique pas que les exigences correspondantes au niveau de la machine soient satisfaites.

Sous réserve d'installation, d'entretien et d'utilisation conformes à leurs destinations, aux règles de l'art, aux normes d'installation applicables et instructions, les produits sont conformes aux dispositions des directives citées et peuvent être incorporés par des professionnels dans des équipements soumis à d'autres directives.

Verniolle, le 01 Aout 2018

Jean-Jacques Gaudiot, Directeur technique